

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**La réunion entre le SPW et les agriculteurs concernés
par les expropriations nécessaires à la réalisation
de la liaison Tihange-Strée-Tinlot**

***Élément neuf:** réunion du 6 février 2020 entre le SPW et les agriculteurs concernés par les expropriations.*

Monsieur le Ministre,

Je ne sais plus si je dois en rire ou en pleurer. J'en viens même à me demander s'il y a une réelle envie d'aboutir dans ce dossier. Lors de la dernière commission, je vous ai interrogé concernant les expropriations nécessaires à la phase 3. Vous m'aviez répondu qu'une réunion était programmée dans les jours à venir.

Cette réunion entre le SPW et les 13 agriculteurs expropriés a bien eu lieu. Ils en sont ressortis furieux. Et pour cause, il y avait un manque évident de préparation. En effet, il manquait des informations précises relatives notamment aux plans des parcelles concernées, le SPW ne disposait d'aucun montant à proposer aux agriculteurs et il semblerait que la Région n'ait pas tenu compte des remarques faites en 2012 par les agriculteurs.

Monsieur le Ministre, ce constat n'est pas très réjouissant et cela manque de sérieux vis-à-vis des agriculteurs concernés. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est? Comment expliquez-vous le manque de préparation de votre administration? Il est pourtant évident que les agriculteurs ne vont pas signer un chèque en blanc sans savoir de quoi il en revient, c'est du bon sens. Cette liaison dont le chantier a été entamé en 2004 et qui a déjà coûté des millions d'euros verra-t-elle le jour? Votre engagement est-il entier dans ce dossier?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

Cette réunion avait pour but la signature des autorisations de prise de possession. Si certains participants n'ont pas eu les informations qu'ils attendaient, c'est évidemment regrettable.

Mon administration me confirme toutefois que les plans d'expropriations étaient à disposition des agriculteurs lors de la réunion et qu'un budget d'expropriation global est bien prévu.

Les remarques formulées par les riverains lors de la demande de permis d'urbanisme n'auraient effectivement pas toutes été prises en compte par le fonctionnaire délégué. Cependant, au niveau de mes compétences, mes services mettent bien en oeuvre le permis d'urbanisme obtenu.

Dans cette procédure, c'est le Comité d'acquisition qui agit souverainement. Sans décision contraire de l'autorité, les expropriations vont se poursuivre. En substance, le Comité d'acquisition va réaliser les estimations, négocier avec les futurs expropriés et lancer le cas échéant les expropriations judiciaires.

Je ne manquerai évidemment pas de rester attentif à ce dossier dans les prochaines semaines, notamment pour la question des accès aux champs des agriculteurs.